

Fusion des trois Réseaux Régionaux de Cancérologie des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes dans le cadre de la réforme territoriale : démarche et premiers constats

V. Bousser¹, S. Veiga¹, L. Digue¹, C. Courrieu³, C. Vincent², C. Morin-Porchet³

¹Réseau de Cancérologie d'Aquitaine, Bordeaux.

²Réseau Oncologie Hématologie Limousin, Limoges.

³Réseau Onco-Poitou-Charentes, Poitiers.



Contexte et objectifs

Dans le cadre de la réforme territoriale, l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes ne seront plus qu'une seule région (ALPC) au 1^{er} janvier 2016

- ✓ 1^{ère} région en superficie (84 100 km²)
- ✓ 4^{ème} région en population (5,8 millions d'habitants)
- ✓ Vieillesse supérieure à la moyenne nationale

Les 3 Réseaux Régionaux de Cancérologie (RRC) d'Aquitaine (RCA), du Limousin (ROHLim) et de Poitou-Charentes (Onco-Poitou-Charentes) sont également amenés à fusionner.

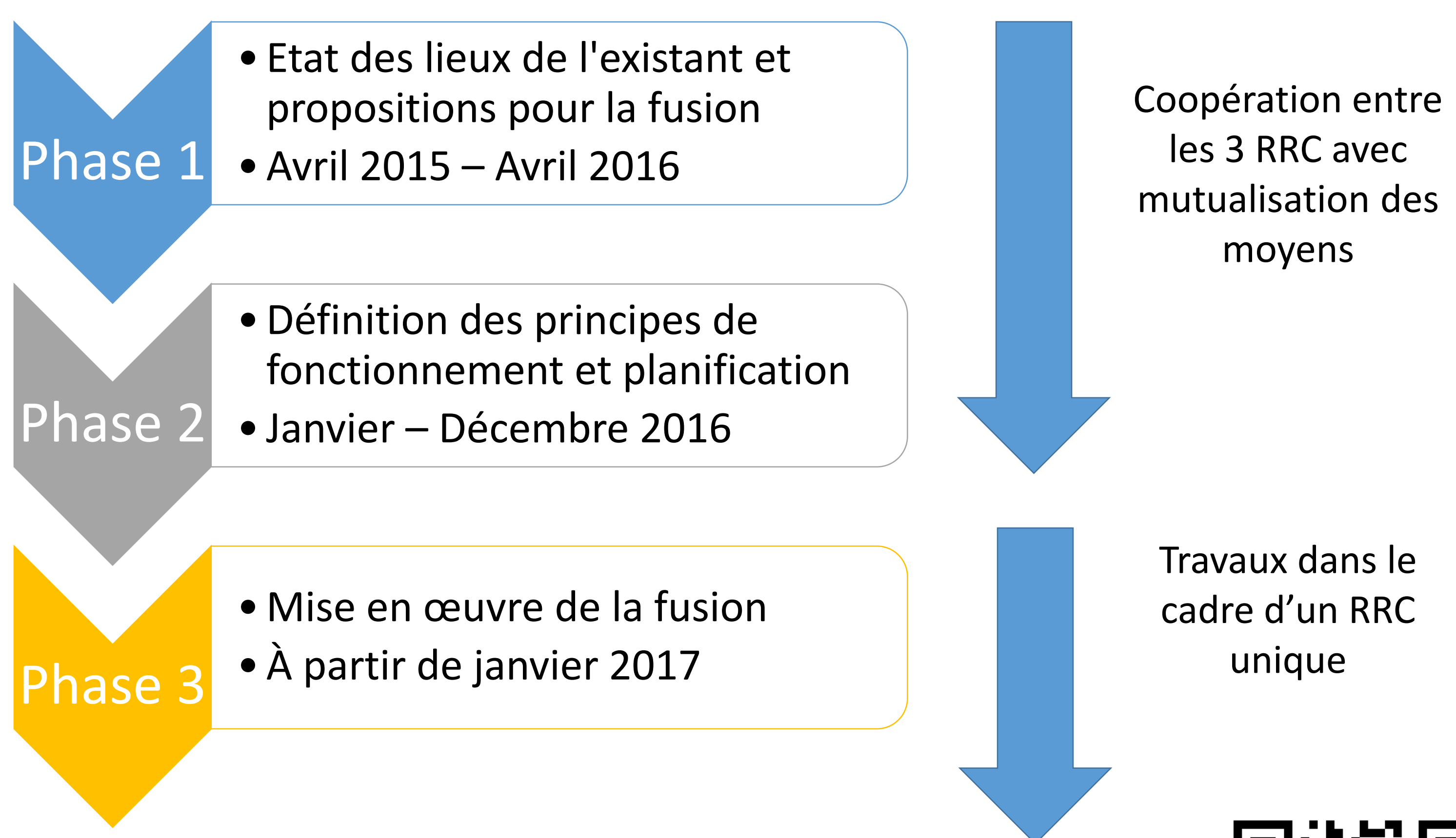
L'objectif de la démarche est de créer un RRC unique au 1^{er} janvier 2017, avec sa structuration juridique et ses modalités de fonctionnement.

Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)

Démarche

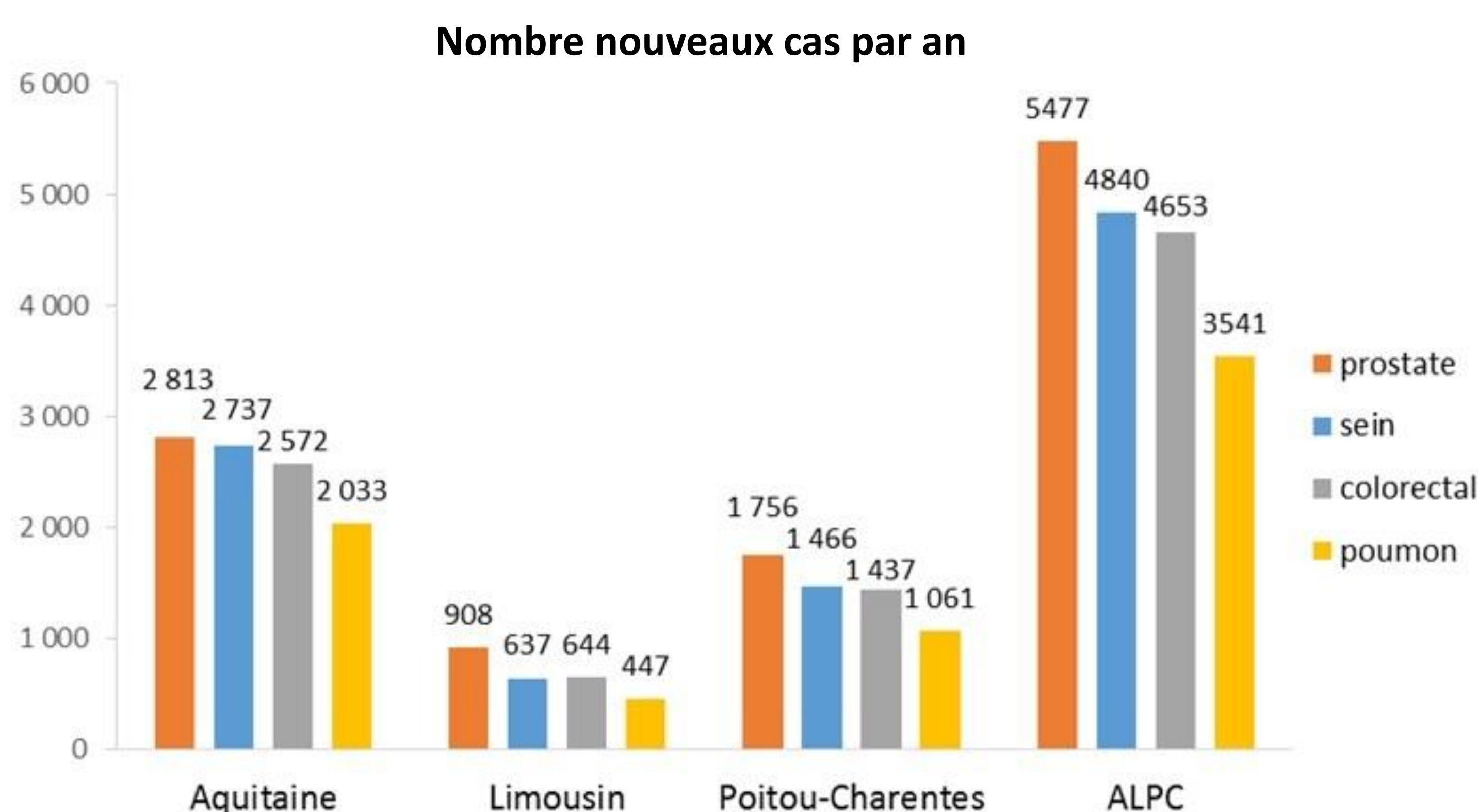
La démarche s'appuie sur une **co-construction en 3 étapes**, en lien avec les 3 ARS, les équipes opérationnelles des 3 RRC et ultérieurement des professionnels de santé volontaires sous la forme :

- **d'un comité de pilotage** composé des référents cancer des 3 ARS, des Présidents et/ou Administrateurs, de la coordination médicale et administrative des 3 RRC ;
- **d'un comité stratégique** composé des Présidents et/ou Administrateurs, de la coordination médicale et administrative des 3 RRC, avec sollicitation des instances de pilotage de chaque RRC ;
- **de groupes de travail**, composés des membres des équipes opérationnelles de chaque RRC, selon les missions des RRC et, dans un second temps, avec la participation de professionnels de santé volontaires.



Premiers constats

Estimation incidence cancer 2008-2010, INVS

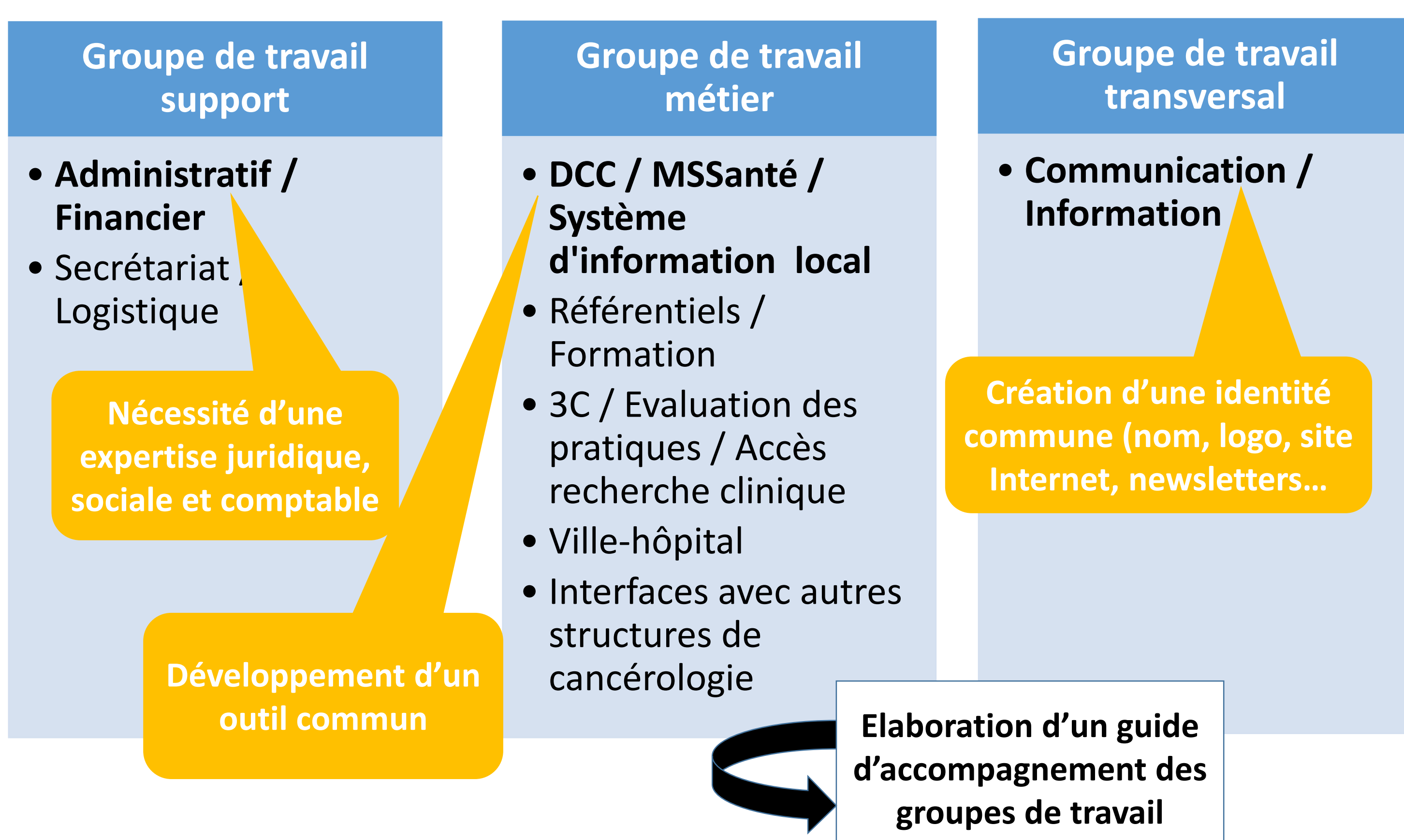


Etablissements autorisés, 3C, RCP

2014	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes	Grande région (ALPC)
Nb Etablissements autorisés	55	14	25	94
Nb de 3C	10	4*	5	19
Nb RCP locales ou régionales	131	46	51	228
Nb de dossiers présentés en RCP	49 910	20 720	23 233	93 863

*dont un 3C régional hématologie en Limousin

Etat d'avancement des groupes de travail



Communication sur la fusion

- après :
- des instances des RRC (assemblée générale, conseil d'administration, bureau)
 - des membres des équipes opérationnelles des RRC
 - des Centres de Coordination en Cancérologie (3C)
 - des professionnels de santé (Groupes Thématiques Régionaux (GTR), journée régionale, ...)